

SEIVA

~~~~~  
**Réunion plénière**  
**Lundi 1<sup>er</sup> juillet 2002 – 14 h 30 à MOLOY**

~~~~~  
Compte rendu

Membres présents :

Monsieur Emmanuel AUBRY, Directeur de Cabinet du Préfet.
Monsieur Alain CAIGNOL, Président du Comité Régional pour l'Environnement.
Monsieur Michel CARTIER, Université de Bourgogne, responsable du comité scientifique.
Monsieur Alain CHEVALLOT, Maire de Lamargelle.
Monsieur Henri CONSTANT, Conseiller Général du canton d'Is-sur-Tille.
Monsieur Alain DUPAQUIER, représentant le maire de Moly.
Madame Isabelle GIRARD FROSSARD, représentant la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.
Monsieur Alain HOUDAILLE, Président du Comité de Liaison des Associations de Protection de l'Environnement et de la Nature.
Monsieur Henri JULIEN, Conseiller Général du canton d'Aignay-le-Duc.
Monsieur Gérard NIQUET, Président de la SEIVA.
Monsieur Philippe PAPAY, représentant la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.
Lieutenant PRIEM, représentant la Direction Départementale des Services d'Incendie et de Secours.
Monsieur Jean-François SORNEIN, Directeur du CEA/Valduc.
Monsieur Patrick THABART, Directeur du SIRACEDPC.
Monsieur Olivier TIEDREZ, représentant la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement de Bourgogne.
Monsieur Jean VERSLYPE, représentant le maire de Poiseul-la-Grange.

Membres associés présents :

Monsieur J.P. BELLAT, Université de Bourgogne.
Monsieur Pierre DELORME, représentant l'UFC.
Monsieur Michel MAILLOT, Maire d'Is-sur-Tille.
Monsieur Jean REBIFFÉ, représentant le SFEN.

Etaiement également présents :

Mademoiselle Sylvie CHENEVOY, Secrétaire de la SEIVA.
Monsieur Gilbert LAMOTTE, Conseiller Municipal de Moly.
Monsieur François ROUSSEL, Conseiller Municipal de Moly.
Madame Catherine SAUT, Chargée de Mission de la SEIVA.
Monsieur Thierry THEVENIN, Assistant Communication du CEA Valduc.

Etaient excusés :

Monsieur Bernard BONNUIT, Maire d'Aignay-le-Duc.

Monsieur Louis De BROISSIA, Sénateur de Côte d'Or et Président du Conseil Général de Côte d'Or.

Monsieur Jean-François BUONCRISTIANI, Université de Bourgogne, membre du Comité Scientifique.

Monsieur Bénigne COLSON, Maire de Frenois.

Monsieur Pierre GARNIER, Maire de Poiseul-la-Grange.

Monsieur Louis GRILLOT, Sénateur de Côte d'Or.

Monsieur Bernard HAGELSTEEN, Préfet de la Région Bourgogne et de Côte d'Or.

Monsieur Alain HOUPERT, Conseiller Général du canton de Grancey-le-Château et Maire de Salives.

Monsieur Bruno LAVOREL, Université de Bourgogne.

Monsieur Jean Patrick MASSON, représentant du Comité Valduc.

Madame Isabelle MARSAL, Médecin nucléaire au Centre du Parc, membre du Comité Scientifique.

Madame Marie MESNIER, Ingénieur à l'Université de Bourgogne, membre du Comité Scientifique.

Madame Marie De MONJOUR, Présidente de l'Observatoire Régional de l'Environnement de Bourgogne.

Monsieur Christian MYON, Conseiller Général du canton de Saint-Seine-l'Abbaye.

Monsieur Bernard PITRE, Maire de Le Meix.

Monsieur Henri REVOL, Sénateur de Côte d'Or.

Monsieur François SAUVADET, Député de Côte d'Or.

Monsieur Matthieu SCHULER, chef du BCCN, représentant la DRIRE.

Monsieur Jean Pierre SOISSON, Président du Conseil Régional de Bourgogne.

~~~~~

25 personnes sont présentes.

Monsieur Gérard NIQUET ouvre l'Assemblée Générale. Il remercie les personnes présentes ainsi que les excusés, qui manifestent ainsi un intérêt pour les travaux de la SEIVA.

### **1. INFORMATIONS :**

#### **- SUR LA SEIVA :**

Les informations concernant la SEIVA sont présentées par le Président.

#### **L'évolution de la SEIVA :**

Elle dépend de l'application du Décret du 5 juillet 2001 relatif aux installations nucléaires intéressant la Défense. Or, l'application de ce décret a été différée. Cependant la mise en place d'une Commission d'Information auprès du CSMV de Valduc est imminente. Concernant l'application de ce Décret, ainsi que le PPI et le futur exercice de crise, Monsieur Emmanuel AUBRY, donnera des informations récentes et importantes au cours de cette réunion.

#### **Transport des matières nucléaires :**

Suite au courrier de Monsieur Alain HOUDAILLE qui souhaite avoir de plus amples informations sur ces transports autour de Valduc, après le grave incident de contamination

qui s'est récemment produit à Roissy, monsieur Gérard NIQUET répond que ce sujet a été évoqué lors du Conseil d'Administration de l'ANCLI du 26 juin : il a été proposé de faire le point, dans un premier temps, sur le suivi des transports de matières radioactives, ce suivi étant moins performant que celui des matières nucléaires (matières faisant l'objet d'une surveillance contre le vol). Ce sujet pourra faire l'objet d'une Commission Environnement.

### **Le fonctionnement de la SEIVA :**

Il est presque satisfaisant. Le bénévolat est un élément important, mais il a ses limites : les membres, par manque de temps, ne peuvent s'impliquer suffisamment dans les travaux de la structure. Pour que la situation des Commissions Locales d'Informations (CLI) soit régularisée et simplifiée, les élus devraient reprendre l'étude de la loi sur la transparence et la radioprotection.

### **Le Conseil d'Administration :**

Monsieur TUPIN quitte le conseil pour des raisons personnelles. Le Président le remercie au nom des membres pour son travail effectué au sein du Conseil d'Administration de la structure. L'Assemblée Générale devra élire une personne (un représentant d'une mairie) pour le remplacer jusqu'à la fin de son mandat, en décembre 2003.

### **Le Comité Scientifique :**

Monsieur BRUNOTTE quitte ce comité à cause d'une surcharge de travail. Monsieur Gérard NIQUET le remercie de sa participation aux activités de la SEIVA. Monsieur Michel CARTIER pourra évoquer son remplacement, lors de la présentation, au cours de cette réunion, des travaux du comité.

### **Demande de stage :**

Une demande de stage a été adressée à la SEIVA, une suite favorable n'a pu être donnée, le projet d'étude ne rentrant pas dans le cadre des activités de la structure. Cependant, cette demande est à souligner, car elle montre l'impact de la SEIVA.

### **Locaux :**

Actuellement, la SEIVA est hébergée par la DRIRE. Elle recherche dès à présent de nouveaux locaux (2 pièces) afin de libérer ceux de la DRIRE pour de nouveaux personnels et afin que le Président ait un bureau. Le Conseil Général a proposé un local indépendant, rue Dubois, qui ne convient pas. La SEIVA espère que le Conseil Général trouvera une autre solution.

### **Election du Président :**

En décembre 2003, un nouveau Président devra être désigné. Avant cela, le Président s'absentera plusieurs mois en 2003, il est donc urgent de nommer un vice président pour que la SEIVA continue à fonctionner normalement durant son absence.

### **Campagne d'analyses 2001:**

Comme chaque année une campagne d'analyses a été effectuée, avec en plus cette année une étude réalisée par l'IRSN sur des feuilles de chênes qui permettra de modéliser les retombées atmosphériques de tritium. Cette étude sera disponible fin 2002.

L'IRSN a effectué les analyses sur les aliments. Le Président déplore que les résultats n'aient toujours pas été communiqués.

### **Evolution de l'organisation nucléaire :**

L'Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire (IPSN) est devenu, en s'associant avec l'Office de Protection contre les Rayonnements Ionisants (OPRI), l'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN). Cette évolution a eu des répercussions sur l'Autorité de Sûreté, devenue DGSNR<sup>1</sup>, dont le site Internet présente désormais des données concernant Valduc. Cependant des informations intéressantes circulent déjà sur le site du CEA ([www.cea.fr](http://www.cea.fr)).

### **Relations avec le Conseil Général et le Conseil Régional :**

Grâce à l'action de Monsieur Jean Pierre SOISSON et Monsieur HUSSONNOIS, que le Président remercie, le Conseil Régional a accordé à la SEIVA une subvention de 13 500 € ; cette subvention est importante par son montant et par la prise en compte par le Conseil Régional du travail de la SEIVA.

Le Conseil Général verse une subvention de 19 000 €, dont 14 500 € est consacrée à la pérennisation de l'emploi-jeune.

### **Relations avec l'ANCLI :**

#### **- Emploi :**

Madame Catherine SAUT et Madame Chantal MOUCHET vont signer un CDD avec l'ANCLI, afin de légaliser le travail qu'elles effectuent pour cette association.

#### **- Visite du Laboratoire de Mont Terri organisée par l'ANCLI le 29 mai :**

Elle était ouverte à toutes les CLI. Trois membres de la SEIVA y ont participé. Ce laboratoire étudie les roches afin de déterminer les conditions de stockage des déchets radioactifs.

#### **- Colloque de l'ANCLI le 18 septembre à Colmar :**

Il a pour thème : « Expertises et Contre expertises, indépendance et transparence ». Monsieur Henri CONSTANT interviendra lors de ce colloque afin de présenter les travaux de la SEIVA concernant la surveillance de l'environnement. Les membres de la SEIVA sont invités à s'inscrire.

### **PPI et exercice de crise :**

#### **- Exercice de crise :**

Monsieur Emmanuel AUBRY, Directeur de cabinet du Préfet, rappelle que l'exercice de crise de 2001 a été reporté à plusieurs reprises, une première fois suite aux événements de septembre 2001 et une seconde pour cause d'élections. L'exercice CRISATOMENAT est prévu en septembre/octobre 2002. Les indications données l'an dernier sont encore valables. La Préfecture souhaite que les élus y soient associés. Lors de cet exercice, la SEIVA aura un rôle d'observateur permettant d'avoir le retour nécessaire pour actualiser le PPI et les documents d'informations destinés à la population. La SEIVA sera consultée pour l'actualisation des plaquettes d'information sur le PPI, afin que celles ci soient le plus opératoires possible.

#### **- Le PPI :**

Il sera consultable en mairie après approbation du Préfet.

---

<sup>1</sup> Direction Générale de la Sûreté Nucléaire et de la Radioprotection.

L'extrait du projet de PPI, que Monsieur Patrick THABART commente, est distribué. Un premier PPI avait été approuvé le 29 avril 1997 : c'est celui qui est révisé.

- Les objectifs du PPI : déterminer les mesures à prendre pour protéger la population et organiser les moyens en cas d'accident.

- Le contenu : il répertorie les types d'incidents ayant un impact à l'extérieur de l'établissement selon 3 catégories (p 22 du PPI) :

o La détection en sortie de cheminée d'une installation, ou sur les balises de surveillance, d'un rejet instantané et significatif de matière radioactive.

o Un incendie de grande ampleur non maîtrisé dans les 30 minutes après intervention des pompiers et affectant une masse significative de matière radioactive.

o Une chute d'avion sur une installation individuelle concernant une masse significative de produits radioactifs.

L'étude de risques répertorie ces événements. Chaque type d'événement détermine un périmètre de danger en forme de disque, autour de l'établissement, à l'intérieur duquel des mesures de protection de la population sont mises en œuvre. Ce périmètre est d'un rayon de 2 à 6 kms selon les **conditions météorologiques types d'accidents** (p 23 du PPI). Ces périmètres de sûreté et l'étude de risque sont proposés par Valduc et validés par l'Autorité de Sûreté ; pour Valduc, il s'agit du **Haut-Commissaire à l'Energie Atomique. La Délégué** à la Sûreté Nucléaire et la radioprotection pour les installations intéressant la Défense (DSND) **est l'autorité de sûreté du CSMV**.

Le PPI fixe également les modalités d'alerte ( p 28 du PPI). La population est informée d'un risque potentiel par 3 moyens :

o Le déclenchement des sirènes.

o L'organisation de l'alerte entre le CEA et la préfecture, qui se traduit par une convention d'information.

o Les services opérationnels qui ont en charge la protection de la population et les mesures de la radioactivité dans l'environnement. Ces services sont locaux (ex : DDASS) ou nationaux.

Le PPI présente différents schémas d'alerte suivant la nature de l'événement (p 30, 31, 32 du PPI) : schéma d'alerte général, schéma d'alerte en phase réflexe ou en phase concertée.

Il fixe :

o L'organisation du commandement : un poste de commandement fixe (la Préfecture) et un poste de commandement opérationnel, plus près du terrain et du périmètre de danger.

o La gestion de l'événement nucléaire : mise à l'abri, bouclage du périmètre, consignes à la population...

Les PPI font l'objet d'une révision nationale suite au retour d'exercices afin d'améliorer leur efficacité ; celui du CEA est en révision depuis 2001. Quatre modifications importantes ont été apportées :

o Suppression du lien entre le **le déclenchement du PUI** (qui est de la responsabilité de l'exploitant) et le **déclenchement du PPI** (qui est de la responsabilité du Préfet). La protection de la population des alentours est favorisée. Le seul critère de déclenchement du PPI est le risque pour la population.

o Mise en place d'une phase réflexe : ensemble de mesures de protection mises en œuvre dès que l'alerte est donnée. Cette phase peut être suivie d'une phase concertée qui peut donner lieu à une analyse complémentaire.

o Il tient compte des niveaux d'intervention définis au niveau national : distribution d'iode stable à partir de 100 millisievert **à la thyroïde**, évacuation au-delà de 50 millisievert et mise à l'abri de la population à partir de 10 millisievert.

Remarque : il n'y a pas de risque de dégagement d'iode radioactif autour de Valduc.

○ Prise en compte de la dimension « communication » de l'événement : ouverture d'une cellule de crise à la Préfecture, destinée à organiser l'information de la population et des médias.

Le PPI a fait l'objet d'une demande d'avis aux maires concernés et est en état d'être approuvé par le Préfet. Il sera ensuite mis à la disposition des maires.

Monsieur Emmanuel AUBRY précise que les exercices réguliers sont nécessaires et utiles.

Pour une bonne démarche pédagogique, Monsieur Gérard NIQUET souhaiterait qu'à l'avenir les exercices fassent participer la population.

Pour Monsieur Emmanuel AUBRY, il est trop ambitieux de faire jouer un rôle à la population maintenant, car il n'y a pas eu d'exercice depuis 8 ans. Dans un premier temps, il faut largement informer la population et associer les élus locaux à l'exercice. Dans un deuxième temps, la population pourra être associée à ces exercices.

Monsieur Michel CARTIER s'interroge sur le rôle joué par la SEIVA lors de cet exercice.

Monsieur Emmanuel AUBRY précise que la SEIVA aura un rôle d'observateur non opérationnel. Elle sera sur place dans les différents PC et rendra compte de ses observations lors du débriefing.

Monsieur François ROUSSEL constate un décalage concernant les schémas d'alerte (p 31) : le maire est prévenu après le déclenchement des sirènes.

Monsieur Emmanuel AUBRY explique qu'il a fallu trouver un compromis entre la rapidité de transmission de l'information et la mise à l'abri de la population. Le PPI prévoit une phase réflexe destinée à la mise à l'abri rapide des populations. Il est prévu aussi une information de la presse, car lors d'exercices précédents, les premiers appels à la Préfecture provenaient de celle-ci. Monsieur Patrick THABART précise qu'en phase concertée, où on a plus de temps, les maires sont informés avant le déclenchement des sirènes.

Monsieur Alain HOUDAILLE se demande quelles dispositions sont mises en place en cas d'incidents lors de transport des matières sensibles.

Monsieur Emmanuel AUBRY déclare que le PPI concerne uniquement l'établissement de Valduc. Il existe un plan pour le transport des matières dangereuses, qui peut être activé partout comme en Côte d'Or.

Monsieur Henri CONSTANT regrette que le centre militaire ne soit pas pris en compte dans le PPI.

Monsieur Emmanuel AUBRY précise que le PPI ne concerne que le CEA Valduc et non le CSMV. Un autre PPI, compatible avec le PPI du CEA, sera mis en place pour ce centre.

~~Monsieur Jean François SORNEIN ajoute qu'il n'y a pas actuellement de matières nucléaires au CSMV et qu'il n'y a pas non plus de PPI mis en place sur ce centre.~~

Monsieur Alain CAIGNOL demande qu'une réflexion plus importante soit faite concernant l'accident de référence. Il souhaite que soit pris en compte l'accident ayant le plus de conséquences sur l'environnement et sur la population.

Monsieur Patrick THABART déclare que ce point est de la compétence du DSND, et précise que le scénario de la chute d'un avion a été introduit après les événements du 11 septembre 2001. Monsieur Jean François SORNEIN ajoute que toute l'activité de Valduc est prise en compte (civile et militaire).

Monsieur Michel MAILLOT s'interroge sur la communication et l'information des populations habitant au-delà des 6 kms de rayon du PPI en cas d'incident.

Monsieur Emmanuel AUBRY explique qu'à l'intérieur de la zone de 6 kms, la population est prévenue par les sirènes. Le jour de l'exercice, ces sirènes ne seront pas déclenchées, mais une information préalable des médias et des élus locaux à l'intérieur et à l'extérieur de cette zone sera diffusée et relayée à la population pour éviter une anxiété trop importante.

## **INFORMATIONS SUR VALDUC :**

Monsieur Gérard NIQUET précise que Valduc est actuellement la capitale de la dosimétrie et de l'impact des rayonnements sur l'homme. Il vient aussi de faire l'objet d'un audit concernant les certifications Iso 9000 et Iso 14 001.

Les informations concernant Valduc sont présentées par Monsieur Jean François SORNEIN.

### **Le PPI :**

Concernant le PPI, la SEIVA a mis en place dernièrement une visite de Valduc sur le thème de l'organisation de crise. Avant l'exercice crisatomenat, des discussions pourront avoir lieu sur l'exercice et l'étude des risques, lors d'une Commission Environnement de la SEIVA.

### **Exercice international :**

Valduc a accueilli un exercice international d'intercomparaison en dosimétrie au sein de son installation 010. Celle-ci est dédiée aux expérimentations sur la criticité. L'exercice consistait à simuler des accidents de criticité, par un dispositif produisant une bouffée de rayonnements en toute sécurité, afin de tester et comparer les instruments de mesure de radioactivité dans le but d'améliorer la sûreté concernant ces événements. Cette installation appartenait à l'IPSN, aujourd'hui devenu IRSN, expert de la sûreté nucléaire, indépendant du CEA. Le CEA reste l'exploitant de l'installation 010.

### **Relations avec l'université :**

Le CEA accueille une quinzaine de thésards. Le CEA a réuni directeurs de thèses et étudiants, issus des universités de Franche Comté et de Bourgogne, lors de la « Journée des Thésards ». Valduc officialise ses relations avec l'Université de Bourgogne avec la création de l'IRCAMAT (l'Institut de Recherche sur la Caractérisation des Matériaux), institut fédératif de recherche rassemblant plusieurs laboratoires dont ceux du CEA et ceux de l'Université de Bourgogne. Une unité mixte de recherche (UMR) va également être créée avec l'Université de Franche Comté.

### **Certifications :**

L'audit concernant les certifications Iso 9 001 et Iso 14 001 s'est déroulé le mois dernier et a été concluant.

La certification Iso 9 001 démontre que le CEA maîtrise, la méthode de conception et de fabrication d'un produit (satisfaction client, optimisation du processus de fabrication...)

La certification Iso 14 001 valide une démarche d'amélioration des performances environnementales. Le CEA se fixe des objectifs chaque année.

Monsieur Alain CAIGNOL complimente le CEA pour l'obtention de ses certifications, mais pense que le CEA doit déterminer des objectifs et les moyens à mettre en œuvre pour y parvenir, selon un calendrier précis.

Monsieur Jean François SORNEIN répond que le CEA se fixe des objectifs d'amélioration (ex : reconditionnement des déchets tritiés).

### **Les incidents :**

2 incidents de niveau 0 ont eu lieu en mars ; Ce sont des erreurs de procédure concernant la criticité : - 8 mars 2002 : dans le bâtiment 120, les boîtes à gants sont régulièrement nettoyées par aspirateur. La quantité de plutonium accumulée dans les tuyaux a dépassé les spécifications indiquées dans les procédures.

- 19 mars 2002 : à l'intérieur d'un bâtiment, le plutonium est transporté dans des containers spéciaux. Des déclarations établissent le contenu exact. Une erreur s'est produite dans l'évaluation d'un contenu.

Monsieur Gérard NIQUET note qu'il faut relativiser ce bilan des incidents non dangereux, au nombre de 2 seulement en 6 mois.

Monsieur François ROUSSEL s'étonne que ces modifications de procédure soient classées comme « incidents ».

Monsieur Jean François SORNEIN précise que ces incidents n'ont en effet aucune conséquence radiologique pour l'environnement et l'homme. Ce sont des erreurs de suivi de la procédure.

A la demande du Président, le bilan d'activités du centre pourrait être présenté lors d'une prochaine commission.

Il est proposé également que lors de chaque visite, un préambule resitue les programmes de recherche concernés dans l'ensemble des activités du centre.

## **2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14 DECEMBRE 2001 :**

Concernant les demandes de modifications de Monsieur Alain CAIGNOL, le 1<sup>er</sup> paragraphe est à fusionner avec le paragraphe de la page 12 du compte rendu qui a pour titre : 'Intervention d'Alain CAIGNOL'.

Le 2<sup>ème</sup> paragraphe est à rajouter au compte rendu. Monsieur NIQUET précise que la demande auprès du CEPN a eut un retour de non recevoir.

Concernant le 3<sup>ème</sup> paragraphe, Monsieur SORNEIN précise que le CEA n'effectue pas de rejets liquides, mais qu'une partie des rejets gazeux se retrouve dans l'eau. La teneur en tritium dans l'eau est surveillée et les rejets gazeux sont contrôlés. Le CEA respecte la réglementation en vigueur. Le CEA diminue ses rejets mais l'objectif du niveau 0 en 2020 n'est pas réaliste (cf. Convention OSPAR). Ces remarques sont à inclure dans le compte rendu.

## **3. LES TRAVAUX DE LA SEIVA-1<sup>ER</sup> SEMESTRE 2002 :**

### **La commission économie du 22 avril 2002 :**

Monsieur Henri JULIEN confirme que l'entrée sur le site de Valduc n'est plus un problème pour les entreprises extérieures. En ce qui concerne la sécurité, il y a un esprit d'égalité pour les entreprises sur le site. En effet, les contrôles sont obligatoires pour toutes les entreprises, qu'elles rentrent occasionnellement ou qu'elles interviennent dans l'urgence sur le site.

Une préférence est donnée aux entreprises locales, cependant, dans certains domaines, Valduc ne trouve pas, à proximité du Centre, d'entreprises correspondant à ses besoins.

### **La commission environnement du 13 mars 2002 :**

Monsieur Henri CONSTANT résume la présentation du rapport du comité hygiène et sécurité - conditions de travail, et les études sur l'environnement.

#### **- Rapport CHS – CT :**

En 2001, sur 10 incidents 8 étaient de niveau 0 et 2 de niveaux 1.

Concernant la radioprotection du personnel, environ 150 films par an sont positifs, avec une dosimétrie inférieure à 5 mSv (millisievert). Les entreprises extérieures sont suivies également, mais on trouve peu de dosimétries positives et elles restent faibles.

Peu d'accidents du travail ont lieu ~~et ils se produisent majoritairement chez les entreprises extérieures, qui interviennent dans des domaines plus sensibles.~~ La



**fréquence est légèrement supérieure pour les entreprises extérieures, qui interviennent principalement sur des chantiers.**

Les rejets restent stables grâce au reconditionnement des déchets.

**- Etude d'impact :**

Le CEA a présenté l'étude de l'impact des rejets tritium sur la population. Cet impact diffère selon le lieu et le groupe de référence, il est aujourd'hui inférieur à 3 microsievert/an.

Les impacts ont toujours été inférieurs au 10<sup>ème</sup> de la limite en vigueur pour le public et ils diminuent parallèlement à la baisse des rejets.

Monsieur Jean François SORNEIN et le Président, Monsieur Gérard NIQUET, souhaitent que la SEIVA, pour ses études, aille au-delà de l'activité mesurée en indiquant les doses reçues.

Monsieur Gérard NIQUET précise qu'un modèle va être déterminé en collaboration avec l'ANCLI et des experts qui permettra de passer du becquerel au sievert.

**- Visites :**

Le 7 octobre, une visite du Centre de Soulaines aura lieu, suivi le 7 novembre d'une visite de Valduc, sur le thème « Déchets alpha et relations avec l'ANDRA. »

**Commission analyses :**

Madame Isabelle GIRARD-FROSSARD présente les résultats des études 2001 (cf annexe). L'étude sur l'eau donne des résultats stables voire inférieurs à l'année précédente. Une étude réalisée par l'IRSN sur des feuilles de chênes (prélevées dans un rayon de 150 kms autour de Valduc) permettra de modéliser les retombées atmosphériques autour de Valduc.

**Comité scientifique :**

Monsieur Michel CARTIER résume les travaux de ce comité.

**- Stages :**

Les travaux des stagiaires de l'année dernière ont été validés. Cette année, la SEIVA a reçu une demande de stage, qu'elle a transmise à l'Université, car elle ne correspondait pas aux activités de la structure.

**- Conférence du 13 juin :**

Le thème était les origines et dangers de la radioactivité. Cette conférence a été présentée par Monsieur Jean Pierre MANIN, radioprotectionniste, Inspecteur national de l'hygiène et de la sécurité à l'IN2P3 (Institut National de Physique Nucléaire et de Physique des Particules) de Villeurbanne. Cette conférence a été suivie d'un débat très riche, qui a rassemblé environ 70 personnes.

**- Le PPI :**

Le comité pourrait intervenir au niveau de l'organisation et de l'analyse de l'organigramme du PPI.

**- Visite du laboratoire de Mont Terri du 29 mai :**

Organisée par l'ANCLI, elle a rassemblé 23 personnes des CLI. Ce laboratoire travaille sur la résistance de la roche argileuse (plus imperméable) du site, afin de tester la possibilité d'enfouissement des déchets radioactifs ou chimiques. L'ANDRA participe à ces travaux. Il n'y a pas d'enfouissement de déchets radioactifs sur ce site.

**- Départ de Monsieur BRUNOTTE :**

Son remplaçant pourrait être recruté dans le domaine universitaire. Il devrait pouvoir participer à l'organisation de conférences, de stages et contribuer aux réflexions du Comité Scientifique.

#### **Commission information :**

Monsieur Alain Caignol présente les travaux de cette commission.

##### **- Savoir et Comprendre n°14 :**

Il souhaite qu'il y ait un retour concernant le dossier consacré au rapport « Rivasi ».

Monsieur Alain CAIGNOL affirme que les contradictions relevées dans ce rapport par Monsieur Jean François SORNEIN (cf. p 2\*, compacter les déchets et p 4\*, dilution des déchets) proviennent du rapport et ne touchent pas particulièrement Valduc, mais toutes les activités nucléaires en France. Monsieur Jean François SORNEIN s'étonne du passage sur le recyclage du tritium dans l'organisme (p 3\* en noir), sans référence scientifique. Monsieur Alain CAIGNOL précise que ceci provient du rapport et qu'il y a une erreur de frappe.

Concernant les questions ouvertes posées par Monsieur Alain CAIGNOL, le CEA a des réponses à donner. Monsieur Jean François SORNEIN souhaite que dorénavant, les deux points de vue soient publiés dans un même numéro.

\* Savoir et Comprendre n°14.

##### **- Prochains Savoir et Comprendre :**

Celui de sept/oct. pourra traiter de la crise et le suivant présenter les résultats des analyses. La diffusion de Savoir et Comprendre pourrait être élargie vers les députés de Côte d'Or, et faire l'objet d'un courrier plus dynamique.

Monsieur François ROUSSEL pense que des cellules devraient être ouvertes dans les villages, afin que la SEIVA sache si le Savoir et Comprendre est lu et compris. Pour Monsieur Gérard NIQUET ces idées sont à soumettre aux communes.

#### **Visite de Valduc du 15 mai :**

Elle avait pour thème « l'organisation de crise ». Valduc a un certain nombre de rejets radioactifs (plutonium et tritium) possibles et ils sont pris en compte dans le PPI. Un accident du type Tchernobyl (champignon radioactif) n'est pas possible à Valduc. Au niveau du personnel, 20 personnes sont en permanence sur le site prêtes à intervenir s'il se produisait un accident technologique majeur et 50 personnes sont formées à l'accident sur Valduc dans tous les domaines : les communications, l'évolution de la sécurité sanitaire ou de l'atteinte à l'environnement, les contrôles du personnel contaminé, les sirènes et l'évacuation des bâtiments. Une présentation du matériel d'intervention a eu lieu ; il peut intervenir sur Valduc ou à l'extérieur.

12 personnes étaient présentes lors de cette visite. Monsieur Gérard NIQUET précise que ce chiffre important montre que les membres de la SEIVA sont intéressés par ces visites.

Monsieur François ROUSSEL pense que les élus locaux devraient être plus présents.

Monsieur Gérard NIQUET précise que les élus sont peu disponibles à Dijon en semaine. Les jours de visite sont peut être à modifier.

#### **4. EMPLOI ET BUDGET :**

Madame Catherine SAUT présente les évolutions du budget pour 2002. (cf. annexe).

##### **- Evolution générale :**

Les finances de la SEIVA sont en hausse. Elles passent de 54 000 € en 2001 à 65 000 € en 2002.

- Les financeurs :

Des changements sont intervenus à ce niveau. Le Conseil Général s'investit plus, à hauteur de 14 483 € pour financer l'emploi jeune et de 4 573 € pour le fonctionnement de la SEIVA. Le Conseil Régional intervient à hauteur de 13 720,41 €. Dorénavant, le Ministère de l'Industrie et de l'Environnement (via la DGSNR) intervient pour le financement des frais de fonctionnement, qui ne sont plus pris en charge par la DRIRE.

- Les dépenses :

Le budget est présenté sous forme analytique ce qui fait ressortir les trois principaux postes de dépenses : l'information dont les dépenses s'élèvent à 22 000 €, le suivi de l'environnement à hauteur de 23 000 € et le fonctionnement : 20 000 €. L'augmentation du financement profite essentiellement au suivi de l'environnement. Le total des dépenses est évalué à 69 000 € pour 2002.

Un projet de financement de l'emploi jeune a été mis en place afin de prolonger ce contrat. Il présente la participation des financeurs par année. L'effort de financement correspondant aux désengagements de l'Etat pour l'emploi-jeune est financé par le Conseil Général.

Concernant le financement du travail effectué pour l'ANCLI par les deux chargées de mission, celles de la SEIVA : Catherine SAUT et celle de la CLI du Gard : Chantal MOUCHET. Monsieur Gérard NIQUET précise qu'il a été décidé, lors du Conseil d'Administration de l'ANCLI, de la signature prochaine d'un contrat de travail à durée déterminé, rétribué par l'ANCLI de 4 heures hebdomadaires.

Monsieur Michel CARTIER souhaite savoir si les recettes supplémentaires vont être investies dans un projet particulier.

Monsieur Gérard NIQUET précise qu'il n'y a pas de domaines précis de dépenses. Cependant, les dépenses peuvent évoluer selon les besoins des différentes commissions et les discussions au Conseil d'Administration. Il rappelle que l'argent mis à la disposition de la SEIVA par l'Autorité de Sûreté Nucléaire doit être dépensé avant la fin de l'année ; seules les subventions peuvent être reportées d'une année à l'autre.

Monsieur Henri CONSTANT suggère qu'il soit possible de garder une partie de l'argent afin de financer les prochaines analyses.

## **5. CONSEIL D'ADMINISTRATION-NOUVEAUX MEMBRES:**

Présentation par Monsieur Gérard NIQUET.

- Départ de Monsieur TUPIN :

Il quitte le Conseil d'Administration mais souhaite rester membre de la SEIVA. Les maires ou les élus doivent désigner un représentant d'une autre commune. Monsieur CONSTANT est chargé de trouver le remplaçant.

- Remplacement du Président :

Il faut penser dès la fin de l'année à trouver un vice président parmi les membres du Conseil d'Administration, qui représentera le Président lors de ses longues absences ou en cas de nécessité.

## **6. CALENDRIER PREVISIONNEL ET PROJETS POUR 2002:**

### **Calendrier des visites du CEA Valduc :**

Il est présenté par Monsieur Jean François SORNEIN.

- Visite de Valduc le 7 novembre :

Le thème est « Gestion des déchets alpha (plutonium et uranium) et relations avec l'ANDRA ».

- Projets de visites pour 2003 :

Les nouvelles activités de recherche et développement sur les cibles lasers pourront être vues ; il s'agit de cibles destinées à réaliser des expériences de physique dans le grand laser en construction dans le centre CEA du Cesta près de Bordeaux. Il s'agit d'une visite centrée sur les microtechnologies. Il est possible aussi de faire une visite des installations dédiées aux technologies de l'uranium.

Monsieur ROUSSEL demande s'il est possible de visiter les bâtiments de recherche en criticité.

Une visite sur ce thème a déjà eu lieu en 1998, Monsieur Jean François SORNEIN propose donc de visiter le bâtiment 010 sur le thème de la criticité après les deux projets de visite.

**Visite du Centre de Stockage de l'ANDRA :**

Madame Catherine SAUT présente la visite du Centre de Stockage de l'ANDRA qui aura lieu le 7 octobre à Soulaines. Il s'agit d'un centre de stockage de déchets faiblement radioactifs. Un transport collectif depuis Dijon est prévu.

Lors de l'Assemblée Générale, une dizaine de personnes s'est déjà inscrite.

Monsieur Gérard NIQUET précise qu'il est important que les membres de la SEIVA voient ce qui se fait ailleurs qu'au CEA/Valduc.

**Colloque de l'ANCLI du 18 septembre à Colmar :**

Monsieur Gérard NIQUET précise que le thème est « Expertises et Contre-expertises », le rôle des CLI sera bien sûr abordé : elles vont prendre de l'importance suite à l'application de la loi sur la transparence et la radioprotection. Les membres de la SEIVA sont invités à participer à ce colloque, durant lequel Monsieur CONSTANT présentera la démarche d'expertise de la SEIVA autour de Valduc. La SEIVA est le seul endroit en France, où il y a un protocole établi entre l'exploitant et la CLI (le CEA et la SEIVA font des études et comparent leurs résultats).

**Assemblée Générale :**

La prochaine réunion plénière aura lieu le 29 novembre à Is-sur-Tille.

**Projets de campagnes d'analyses 2002 :**

Madame Catherine SAUT présente ces projets.

- Etude des feuilles de chêne :

L'IRSN, à l'aide de son étude et d'un modèle mathématique, établira une cartographie des retombées du tritium dans l'atmosphère autour du centre.

- Etude de l'eau :

La recherche du tritium dans l'eau continue sur les points habituels. Les prélèvements seront effectués par Catherine SAUT. Monsieur Michel CARTIER propose qu'un stagiaire participe à ces prélèvements.

- Etude sur les champignons et le gibier :

Une recherche de tritium dans les champignons d'automne sera effectuée, elle fait suite à l'analyse sur les champignons d'été réalisée l'année dernière. Une étude sera effectuée sur du gibier.

Monsieur Gérard NIQUET clôt cette séance et remercie les membres de leur participation à cette assemblée.

~~~~~

Le présent compte rendu, visé par le Président sera, soumis à approbation lors de la prochaine réunion plénière.